

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Election des membres au Bureau Syndical

L'an deux mille vingt et un, le 11 octobre à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, légalement convoqué le 24 septembre 2021, s'est réuni dans l'immeuble Garopôle à Abbeville sous la présidence de Patricia POUPART

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Arnaud BIHET, Nathalie BILLET, Jean-Pierre BOUDINELLE, Yves BUTEL, Nathalie CORNILLE, Guy DE BOIVILLE, Emmanuel DELAHAYE, Dominique DELANNOY, Philippe DELAPORTE, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Bernard DUQUESNE, Denis DUROT, Joël FARCY, France FONGUEUSE, Stéphane HAUSSOULIER, Guy HAZARD, Dominique HENOCQUE, Claude HERTAULT, Éric KRAEMER, Valérie LEBORGNE DUBOIS, Pascal LEFEBVRE, Jean-Jacques LELEU, Daniel LENNE, Christian LESENNE, Emmanuel MAQUET, José MARQUE, Jean-Charles MARTEL, Jocelyne MARTIN, Christophe MENNESSON, Éric MOUTON, Claude PATTE, Arnaud PETIT, Patricia POUPART, Catherine QUIGNON, Thierry RUELLET, Jacky THUEUX, Angelo TONOLLI, Catherine TSCHANZ, Jean-Claude ZBOROWSKA

Etaient absents ayant donné pouvoir : Mathieu DOYER pouvoir à Éric KRAEMER, Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT pouvoir à Jocelyne MARTIN, Jean-Christophe LORIC pouvoir à Patricia POUPART.

Délibération n°VP/CS.21.13

Le bureau est composé de 18 membres dont le Président.

Il est demandé aux délégués du comité syndical de procéder à la désignation des 17 membres qui siègeront au bureau syndical :

Pour le collège « Région » : 4 délégués

Pour le collège « Département » : 3 délégués

Pour le collège « EPCI » : 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants – Pas de changement

Pour le collège « Communes » : 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants – Pas de changement

Le mode d'élection des membres du Bureau est le scrutin uninominal à 2 tours. La majorité absolue est requise au premier tour, la majorité relative au second tour. Le scrutin se déroule à bulletin secret.

Font acte de candidature pour le collège « Région » :

- Patricia POUPART
- Yves BUTEL
- Emmanuel MAQUET
- Jean-Christophe LORIC

Font acte de candidature pour le collège « Département » :

- Jocelyne MARTIN
- Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT
- France FONGUEUSE

Monsieur Anaud Petit n'est pas d'accord sur la proposition de Sabrina Holleville Milhat qui est absente.

Madame Poupart fait connaître à l'assemblée que Madame Holleville Milhat n'a pu être là se coir pour raison de santé.

Mr Angelo Tonolli fait également acte de candidature.

Après une brève concertation entre les délégués départementaux, il est entendu que Monsieur Angelo TONOLLI représentera les délégués départementaux si l'un d'entre eux venait à être absent.

Aucune autre personne ne faisant acte de candidature, Madame POUPART, propose un vote à main levée, accepté à l'unanimité.

Sont élus pour le collège « Région » :

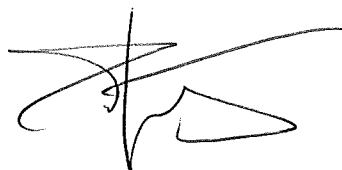
- Patricia POUPART
- Yves BUTEL
- Emmanuel MAQUET
- Jean-Christophe LORIC

Sont élus pour le collège « Département » :

- Jocelyne MARTIN
- Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT
- France FONGUEUSE

Pour Extrait conforme,

La Présidente,
Patricia POUPART

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Poupart', with a stylized flourish extending to the right.